

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 21 septembre 2012

Commission « Solidarité, politique de la ville, enfance et petite enfance »

Séance du 6 septembre 2012

26 Développement social et urbain - bilan des actions menées en 2011 - information

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN
M. SZPIRKO
Mme BOUKHELIF
Mme KOUACHI-MAHSAS
Mme BAYE-DIAO
M. MACHU
Mme LEFEVRE
Mme SOKOLONSKI
M. CHEURFA

Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :

Mme CARLIER
Mme DINGIVAL
Mme CAPON
M. RIFI SAIDI
M. BOULHAMANE
Mme FEVRIER
M. BELMHAND
Mme MAUPIN
M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
Mme RIFFAULT
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés



39
39
36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Habib KCHOK, maire-adjoint, expose :

La Loi du 24 décembre 2007 énonce que les communes, ayant conclu avec l'Etat un contrat d'objectifs et de moyens relevant de la Politique de la ville, doivent dresser un bilan annuel des actions relatives au développement social et urbain.

maintenant !

A ce titre, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) approuvé en 2011, a permis à la ville de Creil de mettre en œuvre les actions partenariales de développement social et urbain. Il permet la mise en cohérence de l'ensemble des interventions de l'Etat et de la commune, tant au niveau de leurs crédits de droit commun, que de ceux attribués dans le cadre de la politique de la ville, et s'appuie sur différents porteurs de projet. Le tableau récapitulatif des crédits CUCS 2011, ci-dessous, fait état des subventions ACSE et VVV placées en première enveloppe.

CUCS 2011	
DISPOSITIFS/FINANCEURS	MONTANT EN EUROS
VVV	13 580
ACSE	221 825
Réussite éducative	171 000
Adultes relais	35 970
FIPD	0
Autres crédits Etat	110 451
Fonds européens	0
Conseil Régional	134 768
Conseil Général	115 151
Ville	736 966
Autres	274 109
TOTAL	1 661 330

Dans le cadre du CUCS 2011, une deuxième enveloppe a été accordée en fin d'année.

Total accordé aux associations : **14 995€**

Porteur	Subvention accordée en €	Intitulée action
CGB	3 800	Animations appartement pédagogique
CGB	4 995	D'hier à demain via le PRU
CGB	3 700	Ateliers de renforcement des savoirs fondamentaux
COVAL	2 500	Autour de l'oralité et du web

Total accordé à la Ville : **8 850€**

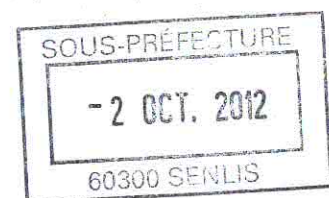
Porteur	Subvention accordée en €	Intitulée action
Creil	2 850	Atelier informatique
Creil	6 000	Atelier cyberspace

La circulaire interministérielle du 12 juillet 2011 a arrêté la liste des communes éligibles à la dotation de développement urbain pour 2011 et le montant de l'enveloppe départementale attribuée aux communes éligibles du département de l'Oise.

Dans ce cadre, les projets ont été déposés et le total des subventions attribuées à la ville se répartit comme suit :

maintenant !

Intitulé du projet	Coût HT du projet	Taux de la subvention	Subvention DDU 2011
GAM-fonctionnement	6 250,00	80	5 000,00
GAM-investissement	11 850,00	80	9 480,00
Salle infographie (Espace Matisse)	15 441,25	80	12 353,00
Rénovation espace Fichet	420 000,00	80	336 000,00
Animation des rencontres éco-citoyennes (MDLV)	6 375,00	80	5 100,00
Logiciel "Direct mairie"	19 600,00	80	15 680,00
Creil respire	20 100,00	34	7 000,00
Création aire de jeux et multisports Brossolette	104 760,00	74	78 000,00
Jardin partagé (MCA)	26 566,00	15	4 000,00
Près de chez vous des artistes (MCA)	10 354,00	38	4 000,00
Mobilier rencontres-débats (MCA)	17 065,00	80	13 652,00
Creil bord de l'Oise	36 000,00	80	28 800,00
Mobilier gymnase Nerval	36 941,00	80	29 553,00
Parking Jean Macé	80 000,00	75	60 000,00
Création terrain futsal (Cavées)	152 000,00	80	121 600,00
Brigade cynophile	32 445,00	80	25 956,00
Chantier de jeunes (studio musique)	14 600,00	68	10 000,00
Mobilier extension école Gournay	19 100,00	80	15 280,00
Total subvention DDU 2011 accordée			781 454,00



maintenant !

En outre, il convient de rappeler que le Projet de Renouvellement Urbain du quartier Rouher permet à la Ville de percevoir des subventions de l'ANRU, des conseils généraux et régionaux pour les projets dont elle a la maîtrise d'ouvrage :

PRU Rouher montant sur 5 ans 2007 - 2012	
Conseil Général	5 036 351
Conseil Régional	1 976 118
ANRU	10 652 644
TOTAL	17 665 113

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la circulaire interministérielle du 12 juillet 2011,

Vu les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville,

Considérant que ville doit dresser un état annuel des actions menées, en matière de développement social et urbain.

Entendu le rapport de présentation,

■ **Prend acte** : des actions menées en matière de développement social et urbain sur 2011.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 25 SEP. 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 02.10.12

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 02.10.12. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Creil DG
Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

